



DECISION DU PRESIDENT N° 2021 – 197 DU 05 AOÛT 2021

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ 2021RI02 POUR LA REFONTE DE L'INTRANET DE L'ADMINISTRATION COMMUNE VILLE ET AGGLOMERATION D'AGEN

Exposé des motifs

L'Agglomération d'Agen a lancé une consultation la refonte de son intranet ville et agglomération.

La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Il s'agit d'un marché ordinaire. Il n'est pas prévu de décomposition en lots.

Les offres variantes sont autorisés pour les modalités d'hébergement de l'intranet. Il n'est pas prévu de prestations supplémentaires éventuelles.

A la date limite de réception des offres fixées le 14 mai 2021 à 12h00, 10 plis ont été réceptionnés.

Le 05/08/2021, la Commission MAPA, après analyse des plis et négociation, a proposé de retenir l'offre de l'entreprise :

SARL CAMEROS,
2 rue Joliot Curie
25 870 LES AUXONS
N° Siret : 514 301 084 00059

Montant de l'offre : 38 625 € HT soit 45 840 € TTC (certaines prestations n'étant pas assujetties à la TVA)

Prix unitaires prévus au marché (application aux quantités réellement exécutées) :

- Maintenance évolutive (intervention du chef de projet) : 650 € HT soit 780 € TTC
- Maintenance évolutive (intervention d'un développeur) : 450 € HT soit 540 € TTC
- Maintenance évolutive (intervention d'un graphiste) : 490 € HT soit 588 € TTC
- ½ journée d'animation d'une réunion en présentiel : 650 € HT soit 780 € TTC
- Journée d'animation d'une réunion en présentiel : 850 € HT soit 1020 € TTC
- ½ journée d'animation d'une réunion en visioconférence : 350 € HT soit 420 € TTC
- Journée d'animation d'une réunion en visioconférence : 650 € HT soit 780 € TTC
- Une heure de formation en ligne : 80 € HT soit 80 € TTC

Cadre juridique de la décision

VU les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique,

VU la délibération du conseil d'Agglomération en date du 16 juillet 2020 donnant délégation au Président pour prendre toute décision concernant la préparation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services, sans limite de montant, y compris pour les marchés formalisés au-delà des seuils européens.

VU l'arrêté n°2020-AG-26 en date du 17/07/2020 donnant délégation de fonction à Madame Clémence BRANDOLIN-ROBERT, Représentant du pouvoir adjudicateur,

VU l'avis favorable de la commission MAPA en date du 05/08/2021

Considérant l'exposé ci-dessus, le Président

DECIDE

1°/ D'ATTRIBUER ET DE SIGNER LE MARCHE 2021RI02 RELATIF A LA REFONTE DE L'INTRANET DE L'ADMINISTRATION COMMUNE VILLE ET AGGLOMERATION D'AGEN :

SARL CAMEROS,
2 rue Joliot Curie
25 870 LES AUXONS
N° Siret : 514 301 084 00059

Montant de l'offre : 38 625 € HT soit 45 840 € TTC (certaines prestations n'étant pas assujetties à la TVA)

Prix unitaires prévus au marché (application aux quantités réellement exécutées) :

- Maintenance évolutive (intervention du chef de projet) : 650 € HT soit 780 € TTC
- Maintenance évolutive (intervention d'un développeur) : 450 € HT soit 540 € TTC
- Maintenance évolutive (intervention d'un graphiste) : 490 € HT soit 588 € TTC
- ½ journée d'animation d'une réunion en présentiel : 650 € HT soit 780 € TTC
- Journée d'animation d'une réunion en présentiel : 850 € HT soit 1020 € TTC
- ½ journée d'animation d'une réunion en visioconférence : 350 € HT soit 420 € TTC
- Journée d'animation d'une réunion en visioconférence : 650 € HT soit 780 € TTC
- Une heure de formation en ligne : 80 € HT soit 80 € TTC

2°/ DE DIRE QUE LES CREDITS CORRESPONDANTS SONT PREVUS AU BUDGET DE L'ANNEE 2021 ET SUIVANTS :

- BUDGET 01
- CHAPITRE 20

Le Président
certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de
cet acte
informe que la présente décision peut faire l'objet d'un
recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à
compter des formalités de publication et de transmission
en Préfecture

Affichage le 13/08/2021

Télétransmission le 13/08/2021

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme
Pour le Président

Clémence BRANDOLIN ROBERT

